

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Titre : Recensement et valorisation des périmètres d'intérêt et points de vue

N° action : 34

Référence aux critères de la grille d'évaluation :

- 1.1 Cohérence et complétude du périmètre
- 1.3. Rareté et représentativité régionale, nationale et internationale
- 1.4. Tourisme et patrimoine
- 2.2. Enjeux climat et mobilité
- 2.4. Enjeux éducation et sensibilisation

Description de l'action :

- Contexte :

Le territoire de la vallée de la Semois comprend de nombreux points de vue en milieu forestier qui donnent sur la Semois et ses villages caractéristiques. Ces nombreux points de vue ont été en grande partie inventoriés par l'asbl ADESA à partir de 1992 et méritent d'être actualisés. En effet, certains se sont refermés depuis (par l'effet de la végétation), et d'autres, valorisant les paysages et la biodiversité, ont été créés et doivent être recensés. Si certains points de vue sont déjà aménagés, d'autres sites manquent d'outils pour que le grand public puisse les apprécier et les comprendre.

- Objectifs :

- 1. Créer une approche immersive du territoire à partir des points de vue pour les habitants et les touristes.
- 2. Valoriser les caractéristiques du PNVS au départ de ces points de vue.
- 3. Fournir des outils d'interprétation et de compréhension des paysages aux visiteurs.
- 4. Valoriser les points de vue moins connus et contribuer à gérer les flux (en "désengorgeant" les points de vue emblématiques).
- 5. Éviter une pression touristique sur le biotope.
- 6. Sécuriser les points de vue sur la Semois.

- Méthodologie :

A) Inventorier les points de vue et les Périmètres d'Intérêt Paysager

- 1. Mettre à jour l'inventaire des Périmètres d'Intérêt Paysager et les points de vue existants et les qualifier
- 2. Définir des thématiques de valorisation des points de vue (quelles caractéristiques de la vallée de la Semois mettent-ils en valeur (ex. : géologique, forestier, hydrologique, etc.) ?)
- 3. Les classer en fonction d'une grille d'évaluation à définir (ex. : accessibilité, préservation de la biodiversité, etc.)
- 4. Sélectionner les sites à aménager en fonction des thématiques et de la grille d'évaluation

B) Aménager les points de vue

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

5. Définir les aménagements et les budgétiser
6. Réaliser des aménagements de points de vue (sécurisation, outils didactiques originaux, accessibilité, etc.)

C) Promouvoir les points de vue aménagés

7. Créer une route des points de vue et valoriser les points de vue aménagés par les outils digitaux, la randonnée, etc.
8. Ajouter des éléments ludiques et instagrammables (ex. cadres paysagers, balançoires, éléments de contemplation, "effet wahou"...)



© Thomas Meunier - Exemples de points de vue du territoire



© Niklaus Ruegg - Exemple de cadre paysager en Suisse (Motiers)

- Localisation :

Points de vue et Périmètres d'Intérêt Paysagers situés dans le périmètre du parc national

- Public(s) ciblé(s) :

Habitants, touristes, personnes à besoins spécifiques, écoles